

FOIRE AUX QUESTIONS JOURNEES D'OCTOBRE & FOLIE'FLORE 2020

Suis-je obligée de réserver mes billets en ligne ? > NON

La réservation en ligne est fortement conseillée mais pas obligatoire.

Réserver nous aide à anticiper l'affluence au sein de la manifestation pour vous assurer une visite en toute sécurité.

De votre côté, réserver vous permet d'assurer votre créneau d'entrée, et de ne pas prendre le risque de devoir patienter dans le cas où la manifestation serait au maximum de la capacité d'accueil autorisée par l'état.

Puis-je me présenter sans réserver mon créneau ? > OUI

La réservation en ligne permet d'assurer le créneau d'accès à la manifestation. Il est possible de venir directement sans réservation en ligne mais aux moments de forte fréquentation, il se peut que vous soyez obligé d'attendre pour entrer.

Dois-je acheter un billet JO si je veux juste visiter FF ? > OUI

Le show floral Folie'Flore est une animation des Journées d'Octobre. Il fait partie des Journées d'Octobre. Il vous faudra donc passer par l'entrée des Journées d'Octobre pour y accéder, même si vous ne souhaitez pas visiter les halls.

Dois-je réserver mon créneau de visite pour FF ? > NON

Vous n'avez pas à réserver de créneau pour Folie'Flore. Le créneau horaire est à choisir uniquement pour votre billet d'entrée aux Journées d'Octobre. Sachez également qu'il s'agit juste d'un créneau horaire d'arrivée, le temps sur place n'est pas limité et vous pouvez découvrir Folie'Flore à n'importe quel moment.

Puis-je rester plus qu'une heure (mon créneau choisi) au sein de la manifestation ? > OUI

Le créneau choisi correspond à votre horaire d'entrée dans les Journées d'Octobre. Une fois à l'intérieur, votre temps de visite n'est pas limité, et vous pouvez découvrir Folie'Flore à n'importe quel moment.

Puis-je modifier mon créneau de réservation ou me faire rembourser ? > NON

Notre système ne permet ni la modification, ni l'annulation, ni le remboursement d'un billet.

Toutefois sachez que si votre billet concerne les Journées d'Octobre + Folie'Flore, l'entrée à Folie'Flore reste valable pour une autre date, contrairement à celui des Journées d'Octobre (car le créneau est réservé). Dans ce cas, vous avez la possibilité de racheter uniquement l'entrée des Journées d'Octobre (d'une valeur de 2€).

Vous pouvez également donner ce billet à d'autres personnes, il reste valable même si le nom attribué au billet ne correspond pas.

Faut-il obligatoirement imprimer son billet ? > NON

Vous pouvez imprimer votre billet en couleur ou noir et blanc ou présenter votre billet numérique sur votre smartphone. Il est impératif que le QR Code soit lisible. Ne faites pas de photo du billet, cela rend le QR Code illisible.

Je n'arrive pas à saisir mon n° de billet FF

Le créneau horaire est à choisir uniquement pour votre billet d'entrée aux Journées d'Octobre, le billet des Folie'Flore étant une option complémentaire à celui des Journées d'Octobre (Folie'Flore est à l'intérieur des Journées d'Octobre).

Sachez également qu'il s'agit juste d'un créneau horaire d'arrivée, le temps sur place n'est pas limité, vous pouvez rester aussi longtemps que vous le souhaitez et visiter Folie'Flore à n'importe quel moment.

Je saisis mon n° de billet et s'affiche « accès refusé, numéro saisie invalide »

Si vous avez le billet avec l'intitulé suivant



, vous n'avez rien à faire. Le créneau horaire est à choisir uniquement pour votre billet d'entrée aux Journées d'Octobre, le billet des Folie'Flore « accompagne » celui des Journées d'Octobre.

Je n'arrive pas à réserver un créneau de réservation alors que je possède une invitation JO :

Il est possible que l'invitation que vous avez reçue ne soit pas valable au créneau que vous souhaitez choisir, pensez donc à vérifier les dates de validité de votre invitation.

Il est également possible que le créneau que vous souhaitez soit déjà complet. Dans ce cas, notre système de réservation affiche « complet ».

J'ai acheté des billets Groupon qui ne fonctionnent pas :

À la suite de la mise en place du système de réservation lié aux mesures sanitaires en vigueur depuis août, la société Groupon a décidé d'annuler l'offre sur leur site internet.

Les billets d'accès que vous avez reçus suite à votre achat sont donc obsolètes et inutilisables. Vous serez remboursé en bon d'achat dans un délai de 15 jours. Un mail a été envoyé par GROUPON dans ce sens.

Pour tout problème, vous pouvez vous diriger vers le service membre :

Téléphone : 0970732000

Email: www.groupon.fr/support_membres/ sservice membre@groupon.com

Puis-je réserver une table chez un restaurateur ?

D'une manière générale, vous n'avez pas besoin de réserver mais cela est conseillé pour le restaurant Folie Saveurs qui se trouve dans Folie'Flore (numéro direct pour réserver Folie'Saveurs : 03 89 80 79 14).

Je me suis retrouvé avec une page blanche tout de suite après avoir saisi mes coordonnées bancaires pour l'achat de mon/mes billet(s) et je n'ai pas eu le mail avec le(s) billet(s) et la facture :

Dans ce cas, c'est qu'il y a eu un problème au niveau du paiement avec la banque. Il faudra donc recommencer la manipulation.

Si vous avez eu un mail de la banque une fois le paiement effectué, faites bien attention lisez bien le mail, et vérifiez au niveau du logo Crédit Mutuel si le paiement est refusé.

Comment réserver mon créneau horaire avec un billet reçu au format papier ?

Selon le type de billet, le lien pour la réservation peut changer d'un billet à l'autre.

Il est toujours indiqué sur votre billet, à savoir : www.parcexpo.fr/...